



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MOUVEMENT POP 2024

Département : INDRE-ET-LOIRE

Poste : Enseignant en charge d'élèves allophones, de formation et d'accompagnement en Français Langue Seconde **F/H**

Référence: 037-ENS-004

Lieu d'exercice :

0371175B- Ecole George Sand à Amboise- 15 Rue Georges Sand 37400 Amboise

Effectif de l'école : 186 - **Nombre de classes :** 8

Projet d'école :

AXE 1 Prendre en compte le contexte général dans lequel se déroule la scolarité des élèves
- Tenir compte des spécificités de l'environnement scolaire ; - Favoriser les liaisons inter-cycles et intra-cycles.

Adapter les pratiques pédagogiques aux besoins des élèves Créer les conditions d'une réelle différenciation pédagogique

AXE2 Travailler autour de la justice scolaire Prendre en compte le sentiment d'injustice, la justice reconstructive, le cadre et les règles

Prévenir le harcèlement et les violences Développer une culture de la vigilance et du signalement en mobilisant tous les élèves et les adultes de l'école

Améliorer la qualité de vie à l'école - Développer la co-éducation. Place et rôle des parents ;
- Renforcer les pratiques partenariales.

AXE 4 Stimuler l'ambition scolaire sur tous les territoires Améliorer la fluidité des parcours

Organiser les territoires au service du parcours de scolarisation de l'élève Développer des réseaux de collaboration et de mutualisation s'adaptant aux spécificités locales.

Permettre aux écoles d'être des lieux de vie des territoires Réduire les inégalités territoriales d'accès à l'offre culturelle et artistique en proposant des partenariats aux territoires éloignés des grands équipements culturels. Intégrer les outils numériques à cette démarche

Missions:

Le service à temps plein est organisé ainsi :

- 0,5 ETP devant élèves : une partie du service dans des écoles d'Amboise (dont George Sand), l'autre partie du service dans des écoles rurales de la circonscription d'Amboise (organisation annuelle). - 0,5 ETP sur des missions d'information, de formation et d'expertise FLS (Français Langue Seconde) auprès des équipes des écoles qui ne bénéficient pas de l'intervention d'un enseignant FLS.

L'emploi du temps sera organisé en concertation avec l'IEN (Inspecteur de l'Education nationale) de la circonscription d'Amboise et l'IEN conseillère technique Langues vivantes,

basée à la Direction des services de l'Education Nationale d'Indre et Loire à Tours.
L'enseignant intègrera d'une part le réseau FLS, (composé de 8 enseignants) organisé sur l'agglomération tourangelle et la circonscription de Chinon , et d'autre part l'équipe de formateurs du département.

Compétences et/ou aptitudes attendues :

- Capacité à trouver des stratégies pour entrer en communication avec des élèves sans maîtrise de la langue française - Connaissance des outils FLS, capacité à les adapter au niveau et à l'âge des élèves - Capacité à être dans une relation pédagogique avec les élèves afin de les faire progresser dans l'acquisition de la langue française pour permettre tous les apprentissages disciplinaires. Capacité à construire un PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) - Capacité à travailler en équipe (enseignants de la classe, de l'école, directeur d'école) - Capacité à travailler en partenariat avec les parents d'élèves, associations, travailleurs sociaux - Capacité en conseil de cycle, de maîtres et d'école d'informer, de contribuer au projet d'école - Capacité à représenter l'Institution lors des formations

Titre(s) et certification(s) exigé(s) :

Autre : certification complémentaire ou diplôme en Français Langue Etrangère/Français Langue Seconde (obtenu ou en cours d'obtention)

Contact :

Pour toute question sur le processus de candidature (certification exigée, modalités d'entretien etc...) : ce.dpe37@ac-orleans-tours.fr

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : ienlv37@ac-orleans-tours.fr

Informations complémentaires :

Conformément aux lignes directrices de gestion ministérielles en date du 25 octobre 2021 :

1. Si vous êtes retenu(e) sur un des vœux formulés dans le cadre du mouvement "poste à profil" (POP), votre participation au mouvement interdépartemental sera, le cas échéant, automatiquement annulée.

2. L'enseignant(e) muté(e) sur un poste dans le cadre du mouvement sur postes à profil relève, à compter de son affectation, du département obtenu. La durée minimale d'occupation d'un poste obtenu par le mouvement sur postes à profil est de trois ans.